

# NATION PROSPÈRE

le 25 février 2020

(par courriel)

## La COANB

Attn. Ali Chaisson, directeur général de la SANB  
Bureau 204-702 rue Principale  
Petit-Rocher, N.-B. E8J 1V1

Objet : Demande d'adhésion à la COANB

Cher M. Chaisson,

Par la présente l'organisme que nous dirigeons et dont le siège social est situé à Bouctouche désire vous présenter sa demande d'adhésion comme organisme membre ou partenaire de la Concertation des organismes acadiens du Nouveau-Brunswick (COANB).

Nation Prospère Acadie (**Nation Prospère**) est une œuvre de bienfaisance mise sur pied en 2018 dans le but de développer et de mettre en œuvre des solutions durables pour permettre à l'Acadie de l'atlantique de prospérer au 21<sup>e</sup> siècle. L'organisme intervient dans quatre champs d'actions qui sont 1) la pérennité de la culture et de la vie française, 2) la protection et mise en valeur du patrimoine, 3) la conservation de collections d'art populaire acadien et 4) la protection de l'environnement naturel de l'Acadie. Sa gouverne est assurée par un conseil d'administration et une direction générale et les membres de cette équipe se trouvent ici : <https://www.nationprospere.ca/>.

Dans le cadre de la réalisation de ses fins de bienfaisance, Nation Prospère a mis sur pied en 2018 un projet de recherche en renforcement de l'autonomie et de la prospérité de l'Acadie. Intitulé *Assemblée nationale de l'Acadie* (<https://anacadie.ca/>), le projet s'inscrit dans une démarche de continuité historique pour le peuple acadien vivant en situation minoritaire au Canada atlantique et a d'ores et déjà suscité beaucoup d'intérêt de la part de la population. De par sa mission, Nation Prospère se veut aussi inclusive de tout ce qui se rapporte à la société acadienne en Atlantique. Par conséquent et étant donné le rôle de chef de file qu'exerce la SANB dans cette province, il nous semble qu'il serait mutuellement bénéfique de compter parmi vos organismes membres ou partenaires de la COANB.

En vous souhaitant de fructueuses délibérations lors de votre prochaine assemblée, je vous prie de recevoir, M. Chaisson et les membres de la COANB, l'expression de nos plus sincères salutations.

Très cordialement,



Michel J.C. Cyr  
Président



Daniel M. LeBlanc  
Administrateur